Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-08**

Programmateur d'intermittence sur une chaudière existante pour un chauffage collectif

1. Secteur d'application :

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée inférieure à 5 000 m².

2. Dénomination :

Mise en place d'un programmateur d'intermittence à heures fixes sur un circuit de chauffage existant pour un système de chauffage collectif.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MONTANT UNITAIRE EN kWh CUMAC PAR M²			×	SURFACE chauffée (m²)	×	SECTEUR d'activité	FACTEUR correctif
Zone climatique	H1	130				Bureaux	1,1
	H2	110	×	S	×	Enseignement	0,8
	H3	70				Commerces	1,1
						Hôtellerie, restauration	1,4
						Santé	0,9
						Autres secteurs	0,8

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-08-GT**

Programmateur d'intermittence sur une chaudière existante pour un chauffage collectif dans un bâtiment de grande taille

1. Secteur d'application :

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m² et 10 000 m².

2. Dénomination :

Mise en place d'un programmateur d'intermittence à heures fixes sur un circuit de chauffage existant pour un système de chauffage collectif.